

**Business  
Solution**

**Intelligence  
économique**

**Produit**

**AMI Entreprise  
Intelligence**

## Contexte

**L'Institut National du Cancer (INCa)**, créé par la loi du 9 août 2004, est opérationnel depuis mai 2005. Prévu par le Plan de mobilisation nationale contre le cancer, l'Institut coordonne l'ensemble des intervenants de la lutte contre le cancer et porte au plan international la politique de santé en la matière.

**Il répond aux attentes des patients** en favorisant la diffusion des innovations et en mettant en place des conditions d'annonce de la maladie respectueuses de la personne et de prise en charge de l'ensemble de ses besoins tout au long de son parcours. Les patients sont directement impliqués dans l'action de l'Institut, qui est également en charge des actions de prévention et de dépistage.

**L'Institut impulse et coordonne la politique de recherche sur le cancer** et initie des programmes mis en œuvre en collaboration avec l'INSERM, le CNRS ainsi que les autres grandes institutions. Il facilite l'intégration de la recherche française dans les programmes internationaux et notamment européens. L'Institut labellise et évalue l'action des «cancéro pôles». Développés au sein des interrégions, ces structures constituent des points de rencontre et de mise en cohérence de l'ensemble des acteurs de la recherche sur le cancer.

**Il participe à l'effort pour garantir à chaque patient des soins de qualité** en déterminant les bonnes pratiques professionnelles, en s'assurant que le patient est pris en charge de façon pluridisciplinaire, en facilitant la coordination au plan local. Il s'attache également à renforcer les équipes et à moderniser les équipements.

## Le projet de veille scientifique à l'INCa

L'un des enjeux pour l'INCa est de devenir la référence en matière d'information cancer, sous tous ses aspects et pour tous les publics : patients et leur proches, professionnels de santé, grand public, etc. Pour soutenir cet objectif, il a été décidé de mettre en place un dispositif de veille permettant à l'INCa de :

- Avoir les informations nécessaires pour mieux décider, dans le cadre de ses missions stratégiques, scientifiques et technologiques,
- Diffuser des informations fiables et actualisées vers ses partenaires et le grand public,
- Anticiper les questions du public,
- Favoriser la collaboration entre les départements.

Le dispositif de veille a donc été défini comme un système permettant de collecter des informations sur le cancer, de les valider et de les diffuser vers les différents départements de l'INCa, l'activité de mise à disposition des informations aux partenaires et au grand public étant réalisée par ces mêmes départements dans le cadre de leurs différentes missions et après retraitement des informations obtenues.

Une attention particulière a été portée à deux points dans la conception et la mise en place du dispositif. Il s'agit de la qualification des sources d'information et de l'expertise des documents remontés par le dispositif de veille.

Les sources d'information surveillées sont de types variés. Il a donc été important de qualifier les sources à l'aide de quatre niveaux de preuve :

- Sources grand public et/ou à contenu controversé,
- Sources non gouvernementales,
- Sources gouvernementales ou agences d'Etat,
- Publications scientifiques soumises à la validation par les pairs.

L'objectif est d'avoir une indication a priori de la fiabilité de l'information en fonction de sa source. Lors du tri des résultats de la collecte chaque document est analysé et un niveau de preuve lui est attribué en fonction de son origine. Cette validation est effectuée par les veilleurs.

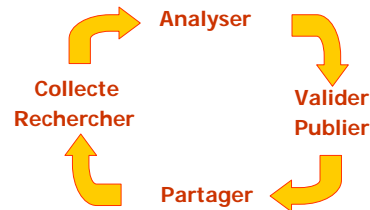
Dans certains cas, des documents sont soumis à des experts. Il s'agit de documents traitant de sujets sur le point de faire « basculer » l'état de la connaissance : par exemple, une étude confirme qu'une substance est un facteur de risque de cancer, un traitement est considéré comme efficace et peut être utilisé comme traitement standard, une nouvelle technique peut être utilisée pour un examen de dépistage, etc. Cette expertise est opérée par lot de documents. Un lot doit nécessairement être composé d'au moins deux documents de même nature.

A terme, sera développée une base de données, accessible par Internet, de ressources actualisées sur les questions du cancer, pour le public et les professionnels.

L'équipe de veille a aussi pour mission de produire les ressources documentaires nécessaires à l'exploitation des données (thesaurus, produits documentaires en ligne,...).

## Automatiser l'ensemble du processus

Compte-tenu de la grande diversité des sources publiant des informations relatives au cancer et de la volumétrie des documents devant être analysés, validés puis diffusés, l'INCa a très rapidement recherché une plateforme logicielle permettant d'automatiser l'ensemble du processus.



Le produit retenu est la suite AMI Enterprise Intelligence pour laquelle l'INCa a été force de propositions dans l'évolution de certaines fonctionnalités. Les opérations suivantes sont effectuées:

- Collecte entièrement automatisée sous forme de scénarii correspondant aux différents types de cancers (histologie des tumeurs, localisation), traitements, examens diagnostiques, à la recherche, aux problématiques de santé publique dont l'organisation des soins, à l'épidémiologie, aux aspects de vie quotidienne, etc. Le nombre de sources, en constante évolution, est supérieur à 100. La veille est multilingue afin de prendre en compte les différentes sources internationales.
- Recherche ponctuelle en vue de compléter les documents identifiés par l'automate de collecte.
- Sélection, enrichissement et publication des documents collectés avec un workflow de validation vers des experts et correspondants de l'INCa. Un soin particulier est apporté dans la sélection de documents reconnus, la littérature grise étant considérée de manière spécifique
- Enregistrement des documents répertoriés de tous types confondus dans un plan de classement spécifique et évolutif.
- Diffusion des informations sélectionnées au sein de l'INCa.

Chacune des opérations ci-dessous est effectuée à l'aide d'un des modules de la suite AMI Enterprise Intelligence.

## Un système opérationnel et efficace

Actuellement, trois analystes sont en charge de ce processus et exploitent les modules de collecte et de publication de la suite AMI Enterprise Intelligence. Les sources sont analysées quotidiennement et la sélection et éventuelle diffusion des informations est effectuée dans la matinée.

Les documents sont mis à disposition des collaborateurs de l'INCa via un Extranet. A court terme, certaines des informations accessibles au grand public seront mises en ligne sur le site Internet de l'Institut.

La volumétrie quotidienne est la suivante (pour 98 sources déclarées) :

- Nombre de documents collectés : de 35 à 50 selon les jours
- Nombre de documents diffusés : de 20 à 35

Le système est en production depuis octobre 2005. Après six mois d'exploitation, 2250 documents sont en ligne, à la disposition des collaborateurs de l'INCA, répartis au sein d'un plan de classement comportant 25 rubriques.

La quasi totalité des informations proviennent de sources primaires, généralement celles qui les ont produites et ne sont pas issues de portails spécialisés ou de fils de presse.